Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "rôle international de la recherche communautaire"

1998/0181(CNS) - 10/06/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration (1998-2002) dans le domaine "Affirmer le rôle international de la recherche communautaire". CONTENU: en vue de la mise en oeuvre du cinquième programme-cadre de RDT, la Commission propose d'arrêter un programme spécifique relatif au thème horizontal "Affirmer le rôle international de la recherche communautaire" pour la période 1998-2002. Le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 491 millions d'écus (70 millions d'écus pour la période 1998-1999; 421 millions d'écus pour la période 2000-2002). Les objectifs stratégiques du programme proposé sont les suivants: - promouvoir une coopération scientifique et technologique entre entreprises, organismes et chercheurs des pays tiers et de la Communauté; - faciliter, pour des centres de recherche et des entreprises établis dans la Communauté, l'accès à des connaissances scientifiques et technologiques disponibles en dehors de la Communauté et utile à ses intérêts; - renforcer la place et le rôle de la recherche communautaire sur la scène scientifique et technologique internationale et promouvoir une culture scientifique et technologique européenne; - préparer l'adhésion de nouveaux Etats membres (contribuer à la stabilisation du potentiel de RDT des pays d'Europe centrale et orientale et des nouveaux Etats indépendants de l'ex-URSS; soutenir le partenariat Euro-méditerranéen; contribuer au développement scientifique des pays en développement); - aider les acteurs européens de la recherche à acquérir des informations et de l'expérience sur les capacités, activités, et priorités en matière de recherche des pays tiers industrialisés et des pays à "économie émergente".